



Béganne, le 1^{ER} décembre 2023
Bernard RYO, Maire de Béganne

Mesdames et messieurs les
conseillers municipaux

Objet : convocation à la prochaine séance du Conseil municipal

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à une réunion du Conseil Municipal, qui aura lieu le jeudi 7 décembre 2023 à 20h00 dans la Salle du Conseil de la Mairie.

Les points à l'ordre du jour de la réunion sont :

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
2. Retrait délibération D2023-057

AFFAIRES GENERALES

- 1- Convention MULTI-SERVICES FDGON 56
- 2- Convention avec Redon Agglo pour déchets abandonnés
- 3- AMI, validation dossier de candidature
- 4- Dispositif de protection des élus

FINANCES

- 1- Convention facturation restaurant scolaire commune de St Gorgon
- 2- Participation restaurant scolaire 2020-2021 restaurant scolaire
- 3- Admission en non-valeur et extinction de dette
- 4- Remise sur location salle polyvalente suite réclamation
- 5- DM2 ouverture de crédit au chapitre 041
- 6- Autorisation d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2024
- 7- Plan de financement des projets pour demande de subventions 2024
- 8- Renouvellement bail local infirmier



9- Convention Certificat Economie Energie

VOIRIE – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- 1- Renouvellement des baux des marais communaux et des marais de Vilaine au 1er janvier 2023
- 2- AOT pour installation casier bouteilles de gaz

RESSOURCES HUMAINES

- 1- Mise en place de tickets restaurant
- 2- Mise en place de la prévoyance

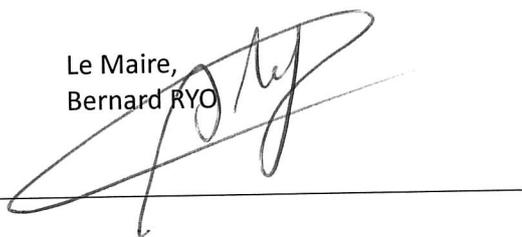
QUESTIONS DIVERSES

- Compte-rendu commission voirie
- Vœux du maire à la population vendredi 19 janvier
- Consultation rénovation logement place de l'église
- Décision urbanisme
- Devis

Comptant sur votre présence.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,
Bernard RYO



POUVOIR

Je soussigné

Donne pouvoir à

à effet de me représenter à la réunion du Conseil Municipal convoquée pour le 07 décembre 2023 à 20H00 et de prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes et signer tous documents.
Le présent pouvoir conservant ses effets pour tous les autres jours suivants, auxquels cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à Béganne, le
Porter à la main « Bon pour pouvoir » et signer